



# K A F O U D A L



**Revue des Sciences Sociales  
de l'Université Peleforo Gon  
Coulibaly de Korhogo**



## EDITORIAL

La Science de tout temps a toujours été, d'abord l'apanage des initiés. Elle devient accessible à la communauté soit de manière didactique soit à travers les solutions et/ou résultat qu'elle met à la disposition de cette communauté. Cette caractéristique, qui est valable pour les périodes de l'histoire, permet à présent de faire un parallèle entre un lieu de rituel Senoufo dénommé le *Kafoudal* et une revue scientifique. Conçu pour accueillir des événements exceptionnels lors du rite initiatique du *poro*, elle peut abriter, à la demande d'un tiers et à titre exceptionnel, des cérémonies de non-initiés. Passé cette dérogation, cette place redevient sacrée et privée. Un symbole pour une revue scientifique qui à l'origine est une initiative privée mais qui sert de plateforme de publicisation et de publication à toutes les personnes intéressées. Quoi de mieux pour désigner une revue dont la vocation est de contribuer à assurer une meilleure visibilité des résultats des recherches universitaires. Ces résultats issus des publications et des réflexions des universitaires, restent un défi majeur et permettent d'établir un lien avec le *Kafoudal*. Ainsi, cette revue se positionne comme une lucarne pour aider à la prise de décision des acteurs politiques dans l'exécution des programmes de gouvernance et de développement aux niveaux étatique et local. Elle vise avant tout à servir de lieu d'expression pour tous ceux qui conduisent des recherches pour nourrir la science. La **revue *Kafoudal*** est pluridisciplinaire et publie, à ce titre, des recherches originales de Géographie, de Sociologie, d'Anthropologie, d'Histoire, d'Économie, de Droit, de Science Politique. Elle accepte, également, des comptes rendus de lecture.



Jérôme ALOKO-N'GUESSAN

Directeur de Recherches CAMES

**« KAFOULDAL » LA REVUE DES SCIENCES SOCIALES DE L'UNIVERSITE  
PELEFORO GON COULIBALY**

**CONSEIL SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL**

- Alphonse Yapi-Diahou**, Professeur titulaire de Géographie (Université Paris 8)  
Cel : 0033668032480 ; Email : [yapi\\_diahou@yahoo.fr](mailto:yapi_diahou@yahoo.fr)
- Jérôme Aloko-N'guessan**, Directeur de Recherches à l'Université Felix Houphouët-Boigny, email : [poitoucharente@gmail.com](mailto:poitoucharente@gmail.com)
- Koffie-Bikpo Céline Yolande**, Professeur titulaire de Géographie (Université Félix Houphouët-Boigny), email : [bikpoceline@yahoo.fr](mailto:bikpoceline@yahoo.fr)
- Brou Emile Koffi**, Professeur Titulaire de Géographie (Université Alassane Ouattara, UFR CMS)
- Da Dapola Evariste Constant**, Professeur titulaire de Géographie à l'Université Ouaga 1 Professeur Joseph Ki-Zerbo (Burkina Faso), 06 BP : 9800 Ouagadougou 06, E- mail : [evaristeda@gmail.com](mailto:evaristeda@gmail.com)
- Maïga Alkassoum**, Professeur Titulaire de Sociologie, Université Ouaga I Professeur Joseph Ki Zerbo (Burkina Faso)
- Diomandé Dramane**, Professeur titulaire d'Hydrobiologie, Université Peleforo Gon Coulibaly)
- Dedy Seri Faustin**, Maitre de Recherche de Sociologie, Université Félix Houphouët-Boigny
- Edinam Kola**, Professeur Titulaire de Géographie, Université de Lomé (Togo), email : [edikola@yahoo.fr](mailto:edikola@yahoo.fr)
- Anoh Kouassi Paul**, professeur titulaire de Géographie, Université Félix Houphouët-Boigny, email : [anohpaul@yahoo.fr](mailto:anohpaul@yahoo.fr)
- Maurice Boniface Mengho**, Géographe ruraliste, Professeur titulaire, (Université de Brazzaville (République du Congo), BP 13 097 Brazzaville, email : [maumautina@gmail.com](mailto:maumautina@gmail.com)
- Koné Issiaka**, Professeur Titulaire de Socio-Anthropologie des Organisations (Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa), BP 150 Daloa, email : [koneissiaka1@gmail.com](mailto:koneissiaka1@gmail.com)
- Dossou Guedegbe Odile**, Professeur Titulaire des Universités (CAMES) Doyen de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales (FASHS) Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
- Machikou Nadine**, Professeure titulaire de Science Politique, Université Yaoundé 2 (Cameroun)
- Assi Kaudjhis Joseph**, Professeur Titulaire de Géographie (Université Alassane Ouattara)
- Yoro Blé Marcel**, Professeur Titulaire d'Anthropologie et de Sociologie, Université Félix Houphouët-Boigny
- N'Goran François**, Directeur de Recherche de Sociologie, Université Alassane Ouattara
- Gbodje Sékré Alphonse**, Professeur titulaire d'histoire, Université Peleforo Gon Coulibaly, email : [sekrealphonse@yahoo.fr](mailto:sekrealphonse@yahoo.fr), Cel : 47649099

## COMITÉ ÉDITORIAL

### Directeur de Publication

Prof Brou Emile Koffi (Université Alassane Ouattara, UFR CMS) Cel. : (225) 05 92 89 93 ; email : [koffi\\_brou@yahoo.fr](mailto:koffi_brou@yahoo.fr)

### Rédacteur en Chef

Konan Kouamé Hyacinthe

### Rédacteurs en Chef Adjoints

Guehi Zagocky Euloge

Kra Kouadio Joseph

*Correspondance* : [revuekafoudal@gmail.com](mailto:revuekafoudal@gmail.com)

[konanhyacinth@gmail.com](mailto:konanhyacinth@gmail.com)

<https://www.univ-pcg.edu.ci>

### Comité de lecture international

- Aboubakar Kissira**, Maitre de conférences de Géographie, université de Parakou (Benin)
- ALLA Della André**, Maître de conférences de Géographie, Université Félix Houphouët Boigny de Cocody (Côte d'Ivoire)
- Akou Loba Franck Valérie**, Maitre de Conférences, Université Felix Houphouët-Boigny, (Côte d'Ivoire)
- Koffi Yao Jean Julius**, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara, (Côte d'Ivoire)
- Nassa Dadié Axel Désiré**, Maitre de Conférences, Géographie, Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody (Côte d'Ivoire)
- Diakité Moussa**, Maitre de Conférences, Géographie, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- Mazou Hilaire**, Maitre de Conférences de Sociologie, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- Yassi Assi Gilbert**, Maitre de Conférences de Géographie, École Normale Supérieure, (Côte d'Ivoire)
- Gnabro Ouakoubo Gaston**, Maitre de Conférences, Histoire, Université Peleforo Gon Coulibaly Korhogo (Côte d'Ivoire)
- Dayoro Zoguehi Kevin**, Maitre de Conférences de Sociologie, Université Felix Houphouët- Boigny, (Côte d'Ivoire) Université Felix Houphouët- Boigny, (Côte d'Ivoire)
- Kouassi Siméon**, Maitre de Conférences d'Archéologie, Université Felix Houphouët- Boigny, (Côte d'Ivoire)
- Moundza Patrice**, Maitre de Conférences, Géographie, Université Marien N'Gouabi (Congo)
- Kouamé Atta**, Maitre de Conférences, Anthropologie Biologique, Université Felix Houphouët- Boigny, (Côte d'Ivoire)
- Djané Kabran Aristide**, Maitre-assistant, Socio Anthropologie Université Peleforo Gon Coulibaly Korhogo (Côte d'Ivoire)
- Kessé Blé Adolphe**, Maitre-assistant, Science Politique, Université Peleforo Gon Coulibaly Korhogo (Côte d'Ivoire)
- Koffi Yeboué Stéphane Koissy**, Maitre-assistant, Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly Korhogo (Côte d'Ivoire)

## **1. Note aux contributeurs**

La Revue des Sciences Sociales de l'Université Peleforo Gon Coulibaly « *Kafoudal* » est fondée en 2018. *Kafoudal* est un espace de diffusion de travaux originaux des Sciences Sociales. Elle publie des articles originaux, rédigés en français, non publiés auparavant et non soumis pour publication dans une autre revue. Les normes qui suivent sont conformes à celles adoptées par le Comité Technique Spécialisé (CTS) de Lettres et sciences humaines/CAMES. Les contributeurs doivent s'y conformer.

### **1.1. Les manuscrits**

Un projet de texte soumis à évaluation, doit comporter un titre (Book Antiqua, taille 12, Lettres capitales, Gras), la signature (Prénom(s) et NOM (s) de l'auteur ou des auteurs, l'institution d'attache), l'adresse électronique de (des) auteur(s), le résumé en français (250 mots), les mots-clés (cinq), le résumé en anglais (du même volume), les keywords (même nombre que les mots-clés). Le résumé doit synthétiser la problématique, la méthodologie et les principaux résultats. Le manuscrit doit respecter la structuration habituelle du texte scientifique : Introduction (Problématique ; Hypothèse compris) ; Approche (Méthodologie) ; Résultats ; Analyse des Résultats ; Discussion ; Conclusion ; Références bibliographiques (s'il s'agit d'une recherche expérimentale ou empirique). Les notes infrapaginales, numérotées en chiffres arabes et continu, sont rédigées en taille 10 (Book antiqua). Réduire au maximum le nombre de notes infrapaginales. Écrire les noms scientifiques et les mots empruntés à d'autres langues que celle de l'article en italique (*Adansonia digitata*). Le volume du projet d'article (texte à rédiger dans le logiciel Word, Book antiqua, taille 12, interligne 1.5) doit être de 30 000 à 40 000 caractères (espaces compris). Les titres des sections du texte doivent être numérotés de la façon suivante : 1. Premier niveau, premier titre (Book antiqua 12 gras) 1.1. Deuxième niveau (Book antiqua 12 gras italique) 1.2.1. Troisième niveau (Book antiqua 12 italique sans le gras)

### **1.2. Les illustrations**

Les tableaux, les cartes, les figures, les graphiques, les schémas et les photos doivent être numérotés (numérotation continue) en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre concis, placé au-dessus de l'élément d'illustration (centré). La source (centrée) est indiquée au-dessous de l'élément d'illustration (Taille 10). Ces éléments d'illustration doivent être : i. annoncés, ii. Insérés, iii. Commentés dans le corps du texte.

La présentation des illustrations : figures, cartes, graphiques, etc. doit respecter le miroir de la revue. Ces documents doivent porter la mention de la source, de l'année et de l'échelle (pour les cartes).



## **2. Notes et références**

**2.1.** Les passages cités sont présentés entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépasse trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

**2.2.** Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, ainsi qu'il suit : - Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'auteur, année de publication, pages citées (B. A. SY. 2008, p. 18) ; - Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées). Exemples: - En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est «d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...)» - Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit : Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire. - Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit : Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socioculturelle et de civilisation traduisant une impréparation socio-historique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

**2.3.** Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en continue et présentées en bas de page.

**2.4.** Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : Nom et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Titre, Lieu de publication, Éditeur, pages (p.) pour les articles et les chapitres d'ouvrage. Le titre d'un article est présenté entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2<sup>de</sup> éd.).

2.5. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple : Références bibliographiques AMIN Samir, 1996, Les défis de la mondialisation, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Cathérine, 2009, Qu'est-ce que le libéralisme ? Éthique, politique, société, Paris, Gallimard. BERGER Gaston, 1967, L'homme moderne et son éducation, Paris, PUF. DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », Diogène, 202, p. 145-151. DIAKITE Sidiki, 1985, Violence technologique et développement. La question africaine du développement, Paris, L'Harmattan. Pour les travaux en ligne ajouter l'adresse électronique (URL).

### 3. Nota bene

3.1. Le non-respect des normes éditoriales entraîne le rejet d'un projet d'article.

3.2. Tous les prénoms des auteurs doivent être entièrement écrits dans la bibliographie.

3.3. Pagination des articles et chapitres d'ouvrage, écrire p.2-45, par exemple et non pp.2-45.

3.4. En cas de co-publication, citer tous les co-auteurs.

3.5. Éviter de faire des retraits au moment de débiter les paragraphes, observer plutôt un espace.

3.6. Plan : Introduction (Problématique, Hypothèse), Méthodologie (Approche), Résultats, Analyse des résultats, Discussion, Conclusion, Références Bibliographiques Résumé : dans le résumé, l'auteur fera apparaître le contexte, l'objectif, faire une esquisse de la méthode et des résultats obtenus. Traduire le résumé en Anglais (y compris le titre de l'article) Introduction : doit comporter un bon croquis de localisation du secteur de l'étude pour les contributeurs géographes. Outils et méthodes : (Méthodologie/Approche), l'auteur expose uniquement ce qui est outils et méthodes Résultats : l'auteur expose ses résultats, qui sont issus de la méthodologie annoncée dans Outils et méthodes (pas les résultats d'autres chercheurs). L'Analyse des résultats traduit l'explication de la relation entre les différentes variables objet de l'article ; le point "R" présente le résultat issu de l'élaboration (traitement) de l'information sur les variables. Discussion : la discussion est placée avant la conclusion ; la conclusion devra alors être courte. Dans cette discussion, confronter les résultats de votre étude avec ceux des travaux antérieurs, pour dégager différences et similitudes, dans le sens d'une validation scientifique de vos résultats. La discussion est le lieu où le contributeur dit ce qu'il pense des résultats obtenus, il discute les résultats ; c'est une partie importante qui peut occuper jusqu'à plus deux pages. Le plan classique est également accepté. Enfin, les auteurs sont entièrement responsables du contenu de leurs contributions. La Revue Kafoudal reçoit en continu les contributions et paraît deux fois dans l'année : juin et décembre. Le nombre d'instructions pour accepter une contribution est de 1 (une) au moins. Un article accepté pour publication dans Kafoudal exige de ses auteurs une contribution financière de 40 000f, représentant les frais d'instruction et de publication.

*« Les opinions exprimées dans les différents articles sont celles de leurs auteurs  
et nullement de Kafoudal ».*

---

---

La revue des Sciences Sociales « *Kafoudal* »

Secrétariat : Unité de Formation et de Recherche des Sciences Sociales  
Université Peleforo Gon Coulibaly, Korhogo, 1328 Korhogo, Côte d'Ivoire  
ISSN : 2663-7596 Cel : +225 07 255 083 E-mail : [revuekafoudal@gmail.com](mailto:revuekafoudal@gmail.com)

**KAFODAL**  
La revue des Sciences Sociales de l'Université Peleforo Gon Coulibaly de Korhogo



## SOMMAIRE

Joseph ITOUA : LE CONFLIT FRANCO-BELGE DANS LE BASSIN DE L'OUBANGUI DE 1885 À 1887.....	11-25
GUEHI Zagocky Euloge Dalloz, MAZOU Hilaire Gnazebo, AMALAMAN Djedou Martin : LE CORPS ET LA SEXUALITÉ DES LYCÉENNES ET COLLÉGIENNES : UN AUTRE REGARD SUR LES GROSSESSES EN MILIEU SCOLAIRE DE CÔTE D'IVOIRE.....	26-39
Francelet Gildas KIMBATSA, Jean Luc MOUTHOU, Bruno MIFOUNDOU, Laurel F. S. BAKANAHONDA : LA PRECARITE DANS LE QUARTIER PERIPHERIQUE DE MPIERE-MPIERE (ARRONDISSEMENT 7 MFILOU, BRAZZAVILLE-CONGO).....	40-57
YAO Kouassi Ernest, MLAN Konan Séverin, N'GOTTA Kouadio Yao Guerschom : L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE L'INTEGRATION DES VILLAGES PERIURBAINS PETIT ZAKOUA, SAPIA ET TAGOURA À LA VILLE DE DALOA (CENTRE-OUEST, CÔTE D'IVOIRE) .....	58-74
Benoît TINE, Nfansou Victor DIATTA : EFFETS DE LA MONETARISATION DES ECHANGES SOCIAUX DANS UN CONTEXTE D'ECONOMIE DU CANNABIS EN CASAMANCE .....	75-103
KAMBIRE Sambi : DYNAMIQUE DES PAYSAGES ET DÉVELOPPEMENT DURABLE : QUELLES INTERACTIONS DANS LE NORD-EST IVOIRIEN ? L'EXEMPLE DES TRANSFORMATIONS DES MILIEUX À NYAMOIN (DOROPO) .....	104-115
Moussa KONE : RADIOGRAPHIE DES INVESTISSEMENTS DE L'ENTREPRISE DE GESTION DE LA MINE D'OR DE TONGON DANS LES VILLAGES PERIPHERIQUES-KORHOGO.....	116-130
Judith Eric Georges YETONGNON, Toundé Roméo Gislain KADJEBIN : INFLUENCE DES MODES D'ACCES A LA TERRE SUR LES RENDEMENTS AGRICOLES DANS LA COMMUNE DE ZE AU SUD DU BENIN.....	131-145
OUATTARA Seydou, OUATTARA Drissa : FORMES DE MOBILITÉS ET INSCRIPTIONS SPATIALES D'UNE OFFRE DE TRANSPORT ROUTIER COLLECTIF À ADIAKE, UNE VILLE CÔTIÈRE IVOIRIENNE.....	146-159
DOSSO Ismaïla : LE E-COMMERCE À KORHOGO : USAGES ET IMPLICATIONS SOCIOÉCONOMIQUES ET SPATIALES.....	160-177

Bazoumana DIARRASSOUBA, Sidoine Angby Koffi YAO, Alain Gnakouri TOHOURI : <b>MICRO-ENTREPRISES DE TRANSFORMATION DES PRODUITS VIVRIERS LOCAUX ET DÉGRADATION DE L'ENVIRONNEMENT URBAIN À BOUAKÉ (CÔTE D'IVOIRE)</b> .....	178-194
Emilia M. AZALOU TINGBE : <b>FEMMES ET MICROCREDIT À PORTO-NOVO (BENIN)</b> .....	195-206
SORO Nambégué, ZEHE Frank Monnean, SROHOROU Bernard : <b>IMPACT DE LA VARIABILITE PLUVIOMETRIQUE SUR LA CEREAUCULTURE DANS LE DEPARTEMENT DE BOUAKE (CENTRE DE LA COTE D'IVOIRE)</b> .....	207-219
ALEBY Aleby Hermann Dimitri, AKOUE Amiri Saint-Luc Dieudonné, GBODJE Jean-François Aristide, BECHI Grah Félix : <b>L'AMÉLIORATION DES PRATIQUES DE GESTION ÉCONOMIQUE CHEZ LES PRODUCTEURS CERTIFIÉS DE CACAO DANS LE DÉPARTEMENT D'AGBOVILLE (CÔTE D'IVOIRE)</b> .....	220-241

## EFFETS DE LA MONETARISATION DES ECHANGES SOCIAUX DANS UN CONTEXTE D'ECONOMIE DU CANNABIS EN CASAMANCE

**Benoît TINE**

*Maître-Assistant en sociologie*

*Université Assane Seck ; Ziguinchor-Sénégal*

[b.tine@univ-zig.sn](mailto:b.tine@univ-zig.sn)

**Nfansou Victor DIATTA**

*Docteur en sociologie*

*Université Assane Seck ; Ziguinchor-Sénégal*

### Résumé

Dans un contexte marqué par l'autonomie financière de ses différents acteurs sociaux (jeunes, femmes etc.), du fait de la culture du cannabis qui remplace les activités traditionnelles, les rapports sociaux dans la société traditionnelle karone, en Casamance ont subi des transformations substantielles. Cette étude ayant utilisée des techniques qualitative et quantitative de collectes de données ainsi que de la méthode de l'analyse de contenu, essaie d'analyser le contexte d'introduction de l'économie déviante, d'appréhender les changements de la société traditionnelle karone à l'épreuve de cette nouvelle donne. En effet, le passage d'une économie traditionnelle à une économie basée sur la narco-culture, à cause du changement climatique, de la crise politique et de l'enclavement des îles n'est pas sans effet dans la société Karone. Il en découle une crise du lien social, une monétarisation des rapports sociaux, une transformation des valeurs (crise des relations de parenté, du respect dû aux aînés et aux parents, du travail, de la solidarité, de l'entraide) et une exclusion sociale.

**Mots-clefs:** cannabis ; autonomie financière ; lien social ; changement social ; Casamance.

### EFFECTS OF THE MONETARIZATION OF SOCIAL EXCHANGES IN A CONTEXT OF CANNABIS ECONOMY IN CASAMANCE

#### Abstract

In a context characterized by the financial autonomy of its various social actors (young people, women, etc.), due to the growth of cannabis as a substitute for traditional activities, social relations in traditional Karone society in Casamance have undergone substantial transformations. This study, which used qualitative and quantitative data collection techniques as well as the content analysis method, attempts to analyse the context of the introduction of the deviant economy, and to understand the changes in traditional Karon society in the face of this new situation. Indeed, the transition from a traditional economy to an economy based on narco-culture, due to climate change, the political crisis and the isolation of the islands, is not without effect in Karone society. The result is a crisis of social cohesion, a monetarization of social relationships, a transformation of values (crisis of kinship relationships, respect for elders and parents, work, solidarity, mutual aid) and social exclusion.

**Keywords:** Cannabis; financial autonomy; social bond; social change; Casamance.

## **Introduction**

Hier encore plus ou moins ignorée, pour ne pas dire totalement, la commune de Kafountine retrouve aujourd'hui une place prépondérante dans l'actualité nationale ; et pour cause, la production du cannabis (la première zone productrice de cannabis en termes de quantité au Sénégal) y est devenue une image familière. Notre intérêt pour un tel sujet incite à la prudence face à la multiplicité des problèmes qu'il peut faire surgir. Cependant, il est aujourd'hui nécessaire que ces populations aient le courage de parler de leur vécu quotidien. En outre, le cannabis est devenu depuis quelques années une institution économique et socioculturelle difficile à ébranler dans la mesure où sa production est liée à un état social et surtout politique qui lui est particulièrement favorable. Il nous semble donc pertinent de faire une analyse sans complaisance du rôle que le cannabis joue dans la vie quotidienne des populations concernées en ce sens que ce produit de rente organise toute la vie sociale. Mieux, le développement de la narco économie et la monétarisation des échanges sociaux accompagnent toutes les phases du processus de transformation de la société casamançaise.

La systématisation des rapports entre les hommes (M. Weber, 1971), (F. Tönnies, 1977) a traversé l'histoire de la sociologie et est d'un grand apport dans la compréhension des phénomènes sociaux notamment le changement social à l'œuvre en Casamance et plus précisément dans la société karone<sup>1</sup> (voire la carte 1). L'analyse de Weber nous est d'un grand apport en ce sens qu'il met l'accent sur le fait que le capitalisme, parce qu'il se fonde sur le calcul et la prévision, rationalise la vie sociale en la rendant plus abstraite. Ainsi, il caractérise l'évolution des sociétés et des économies modernes par un vaste mouvement de rationalisation<sup>2</sup> des pratiques sociales. Chez Tönnies, la thématization de l'action

---

<sup>1</sup> Les diolas constituent l'un des principaux groupes ethniques. Ils sont présents en majorité en Casamance (sud du Sénégal), en Gambie et en Guinée Bissau. Il existe plusieurs subdivisions chez les diolas. C'est ainsi qu'on peut distinguer les diolas kassa, diolas blouf, diolas karone, diolas fogni... C'est une société égalitaire. Les diolas sont réputés être conservateurs avec la présence de beaucoup de rites et pratiques qui défient le temps et la modernité.

<sup>2</sup> Max Weber est en tout cas très claire sur le fait que, pour la vie de l'homme prise dans son ensemble et sa vie morale en particulier, ainsi que pour l'humanité en générale, la rationalisation ne constitue pas un progrès. Elle s'accompagne en effet d'une perte de sens :

- du monde : vidé de toute signification suite au désenchantement, celui-ci est réduit à apparaître comme un moyen de production ;

humaine se fait par distinction de deux modalités de l'agir, correspondant à deux formes de volonté : la volonté organique et la volonté réfléchie. Les motivations relevant de l'action de la première sont de l'ordre de « l'état d'âme », du sentiment. Cette volonté serait à l'origine de toutes les relations paysannes et villageoises fondées sur le sang et le voisinage (B. Ly, 1997). La seconde va consister en une prise de distance à l'égard de ce fond obscur du sentiment. Sa valeur fondamentale en est la « raison » qui organise les nouvelles relations qui y ont cours, celles du contrat (B. Ly, 1997). Tönnies marque sa préférence pour la communauté grâce à la qualité des rapports sociaux fondés sur la compréhension dont la forme sociale est la concorde. Quant à Georges Balandier, il met ostensiblement en évidence le caractère problématique des rapports inhérents à tout système social. Pour corroborer ses convictions, il fait voir qu'il existe dans les sociétés en développement, deux logiques concurrentes : d'une part, la logique de la continuité pour ne pas dire de la reproduction et, d'autre part, celle du changement qui fait référence à la production novatrice. Il faut comprendre à travers ce raisonnement que les sociétés comportent toujours en leur sein des catégories qui sont très sensibles à l'évolution et au changement et d'autres qui sont particulièrement soumises à ce qu'il est convenu de nommer la sédimentation historique (G. Balandier, 1974). Il apparaît ainsi une conflictualité des rapports entre les générations : la génération des anciens et la génération des plus jeunes. C'est donc sur ces analyses que nous nous fondons, partant du constat que leur dénominateur commun est d'avoir montré la tendance à la rationalisation des rapports sociaux et au recul du communautaire dans la société karone, en Casamance dans un contexte de culture de cannabis. Cette partie sud du Sénégal aux prises avec un conflit armé, est l'une des zones de prédilection des narcocultures. Nous émettons comme hypothèse que cette culture du cannabis favorisée par plusieurs facteurs, engendre des conséquences importantes comme l'exclusion, hypothéquant ainsi la cohésion sociale qui caractérisait la société karone.

---

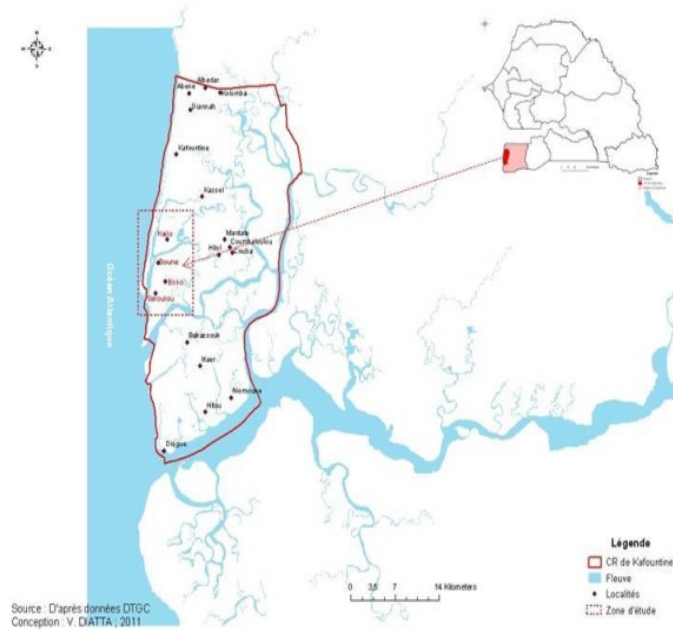
de nos vies : là où de nombreuses sociétés du passé étaient soudées par une même conviction religieuse, édictant à chacun et à tous une même conduite morale, chaque individu d'une société rationalisée se trouve face à un choix vécu comme personnel, entre des valeurs contradictoires ;

- de l'homme lui-même : les humains comme les choses, dépourvus de toute signification transcendante, deviennent des instruments dans un calcul stratégique objectif.

## **1. Contexte géographique**

Notre étude porte précisément sur les îles Bliss qui sont situées au Sud du Sénégal, Commune de Kafountine, Département de Bignona, Région de Ziguinchor comme l'illustre la carte ci-dessous :

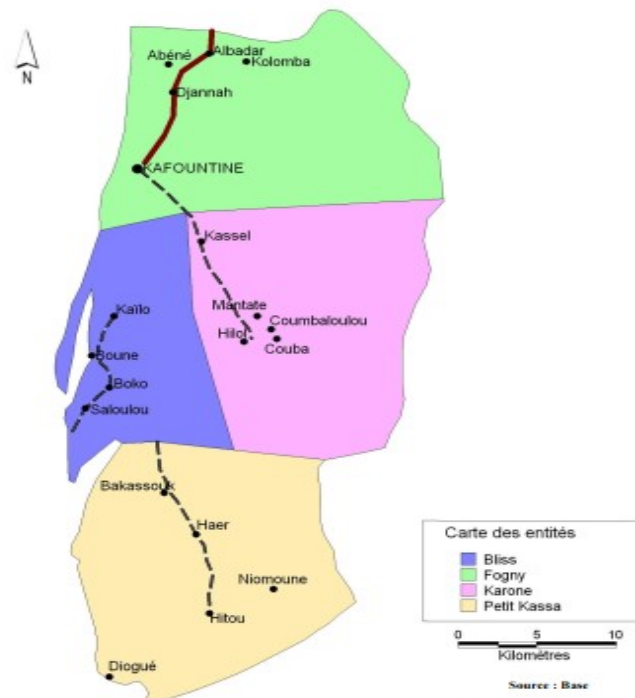
Carte 1 : Localisation de la commune de Kafountine en Casamance



Source : d'après données DTGC. Conception : Victor Diatta. Année : 2011.

La place des drogues est devenue centrale dans la vie sociale des villages des îles Bliss qui regroupent les villages de Kailo (183 habitants), Boune (177 habitants), Boko (86 habitants) et Saloulou (427 habitants) ainsi que le montre la carte ci-dessous :

Carte 2 : Localisation du cadre d'étude



Source : d'après données DTGC. Conception : Victor Diatta. Année : 2011.



Loin de traduire les effets de la médiatisation, les îles Bliss constituent pour nous l'épicentre d'un phénomène qui ne se limite pas à cet espace insulaire, mais qui y trouve les conditions particulières de sa réalisation et de son épanouissement. Elles constituent un type de configuration socio-spatiale qui favorise le développement de cette activité de par leur isolement, le contexte politique et l'ancrage territorial des pratiques économiques qui s'y déroulent. C'est donc en tant que réalité économique que la culture du cannabis s'y est imposée comme fait social pour ne pas dire sociologique.

## **2. Des cultures traditionnelles à la culture du cannabis**

Le système de production de la société karone était dominé par un certain nombre d'activités. Parmi ces activités, nous retrouvons celles qui n'avaient pas pour but de procurer des ressources pécuniaires et celles qui procurent directement des numéraires indispensables à la satisfaction de certains besoins. Dans le premier lot nous retrouvons la culture du riz qui est une activité coutumière ayant connu des difficultés liées aux aléas climatiques (déficit pluviométrique, salinisation des terres).

Dans le second en revanche, nous avons toute une gamme d'activités d'inégale importance mais qui ont pour but de procurer aux populations des revenus monétaires cumulables. Parmi ces dernières on peut citer entre autres, l'exploitation des arches et des huîtres, le maraîchage, la pêche artisanale, l'extraction du vin de palme, les ressources malacologiques (arches, huîtres...), la cueillette des régimes de palmistes, le maraîchage etc. Or, à ce niveau également, il faut dire que ces activités génératrices de revenus avaient commencé à subir les conséquences de la crise économique qui avait frappé de plein fouet les activités économiques légales. Avec cette crise, à quoi s'ajoute naturellement l'apparition de nouveaux besoins, la rentabilité de ces activités était devenue très limitée avec des difficultés liées à leur commercialisation à cause de l'enclavement, à la concurrence venant de la Gambie et de la Guinée Bissau, à la migration vers Dakar...

Considérant que le manque à gagner est énorme avec ces activités légales, les femmes puis les hommes ont préféré, dans les années 1970, investir d'autres créneaux jugés plus rentables. Par conséquent, c'est dans ces conditions de crise des activités traditionnelles et légales qui étaient pratiquées par les insulaires que la transition vers la culture du cannabis s'est opérée avec succès.

C'est dans cette perspective que Jean Claude Grimal nous montre comment l'économie de la drogue est devenue un phénomène mondial. Cette mondialisation de l'économie souterraine se justifie, selon l'auteur, par le fait que les frontières entre l'économie illicite et l'économie légale sont devenues poreuses. Il met en exergue le rapport qui existe entre le développement des cultures illicites

et le sous développement des zones productrices (J. C. Grimal, 2000). Les gains du petit agriculteur avec le cannabis sont supérieurs dans toutes les régions du monde, aux cultures commerciales légales en particulier d'exportation, touchées par la dégradation des termes de l'échange. La Casamance ne fait pas exception. En effet, la culture du chanvre indien est bien plus rémunératrice que les produits habituels (J. C. Marut, 2010). Comparé à la pauvreté et à la famine que connaissent les paysans libanais qui pratiquent les seules cultures légales, le risque paraît bien acceptable selon Hassane Makhoul. Entre ces deux risques au demeurant, l'agriculteur n'aurait fait que choisir la survie (H. Makhoul, 2000). La corrélation entre la propagation des cultures illicites et un certain nombre de facteurs tels que l'échec du développement, la libéralisation des échanges et les conflits armés est établie et la Casamance n'y déroge pas.

### **3. Le conflit casamançais comme élément décisif**

Depuis le 26 décembre 1982, la Casamance, située au Sud du Sénégal, souffre d'un conflit armé indépendantiste. Ce conflit armé interne<sup>3</sup> oppose le **Mouvement des Forces Démocratiques de Casamance (MFDC)** qui réclame l'indépendance<sup>4</sup> à l'État du Sénégal. Ceci affecte négativement la vie de milliers de personnes et a fini de plonger la population dans la pauvreté, la peur, la résignation et le désespoir.

Ces trois décennies de guerre ont profondément porté atteintes au développement économique de cette région. Même s'il est difficile d'estimer quantitativement les conséquences du conflit armé interne sur l'économie casamançaise et sénégalaise, nous pouvons constater que l'agriculture, la pêche, le tourisme, principales activités économiques du Sud du Sénégal avec des potentiels gigantesques, ont été sévèrement touchées. Les affrontements entre l'armée sénégalaise et le MFDC dans un des plus longs conflits de l'Afrique, les mines qui polluent les terres pour l'habitat et l'agriculture, les braquages incessants et les bombardements font peser une lourde atmosphère d'insécurité dans les trois régions administratives de la Casamance (Ziguinchor, Kolda, Sedhiou).

*Les rares statistiques disponibles font état de « centaines de morts, des milliers de blessés et des dizaines de milliers de personnes déplacées ou réfugiées. Les exodes ou les évacuations de populations, dus aux violents affrontements qui ont opposé l'armée sénégalaise au MFDC et*

---

<sup>3</sup> Des cessez-le-feu ont été signés le 31 mai 1991, le 26 décembre 1999, le 30 décembre 2004. De même, des accords de paix ont été aussi signés en 1992, 2001 et 2004.

<sup>4</sup> Né de la crise du lien entre les Joola et le Sénégal, ce conflit traduit fortement une demande de reconnaissance de la part des populations casamançaises. Ils n'ont été réunis que pendant la colonisation, selon S. Awenengo-Dalberto (2008).

*à la propagation du banditisme inscrivent le problème casamançais dans la logique des territoires où l'État de droit est menacé ». (N. Robin, 2006, p.1).*

La situation de ni guerre, ni paix qui prévaut actuellement en Casamance avec des territoires contrôlés soit par l'armée soit par le MFDC rend propice le développement de ces narco-cultures. Le développement des narco-cultures est toujours lié non seulement à la pauvreté et au sous-développement, mais également à l'isolement combiné à une absence de l'État dans certaines régions du monde (F. Mozzin-Counil, 1995).

### **Cadre méthodologique**

Nous effectuons une étude longitudinale, qui se déroule depuis 2010 dans la région naturelle de Casamance (Sénégal). Les approches qualitatives et quantitatives sont mobilisées pour nous permettre d'atteindre nos objectifs c'est à dire d'être au plus près des acteurs afin de cerner le sens qu'ils donnent à leur vécu. Deux techniques qualitatives de collecte de données ont été mobilisées: entretiens et observations directes.

- 25 personnes qui s'activent dans la culture, la vente, la consommation ont été interviewées dans le cadre d'entretiens semi-directifs sans oublier des personnes ressources: producteurs, enseignants, personnel pénitentiaire, policiers de l'OCRTIS<sup>5</sup> et gendarmes. Le guide d'entretien comportait diverses thématiques (la société karone avant et maintenant; les modalités de l'introduction de la culture du cannabis; ses conséquences sociales et économiques; les rapports intergénérationnels; les rapports sociaux de sexe; le pouvoir d'achat ...

- 10 journées d'observations directes ont été réalisées de façon discontinue en 2017, dans les zones de culture du cannabis à Kafountine et dans des villages insulaires karone. La grille d'observation mettait en exergue les interactions entre différents acteurs; les tâches quotidiennes; les espaces public et privé; les événements familiaux et communautaires; les loisirs...

- 84 questionnaires ont été administrés à des habitants selon la méthode non-probabiliste (échantillon boule de neige).

### **Résultats**

#### **1. La rationalisation des rapports sociaux**

Il s'agit à travers cette partie de traiter du processus de passage de la société traditionnelle à la société moderne. Ce passage est à notre avis précipité par

---

<sup>5</sup>Office Central de Répression du Trafic Illicite de Stupéfiants

l'économie du cannabis avec son corollaire: l'introduction de la monnaie dans les rapports sociaux. Pour cela nous partons de la définition que Boubakar Ly donne au concept de rationalisation, à savoir l'abstraction et l'universalisation (généralisation) (B. Ly, 1997). C'est donc à travers cette conception que nous nous évertuerons d'appréhender la transformation des rapports sociaux induite par le « narco Cfa ».

### **1.1. L'émergence d'un mythe : l'argent**

La société karone traditionnelle était une société assez équilibrée ; une société dans laquelle l'individu pouvait être sûr de vivre sans trop de difficultés et d'inquiétude. Les pluies étaient abondantes, les eaux poissonneuses, les activités humaines (les travaux comme les loisirs) assez saines, etc. Les insulaires vivaient dans une sorte d'autosuffisance, car la nature leur offrait ce dont ils avaient besoin pour assurer leur survie. Dans une telle société, il va de soi que les rapports aient un caractère beaucoup plus fondé sur le social, dans la mesure où l'argent n'était pas encore ancré dans les mœurs des individus.

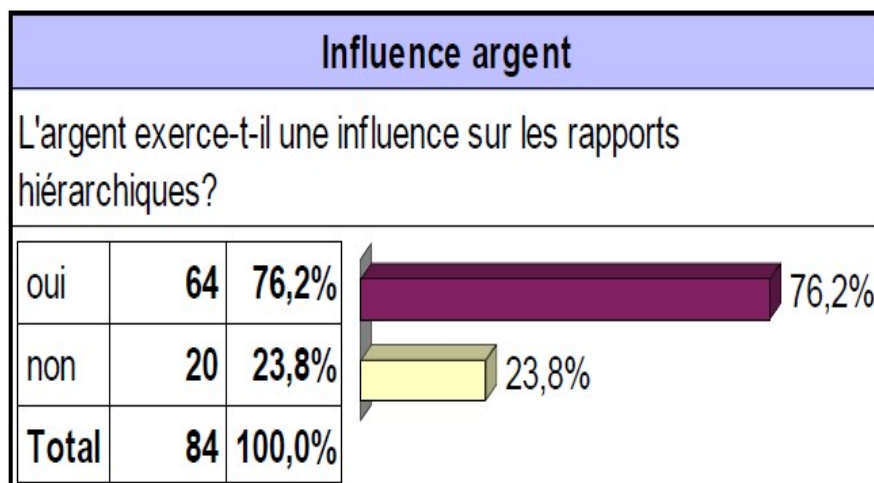
Aujourd'hui ce que l'on constate c'est que beaucoup de transformations sont sensibles sur le plan économique d'abord puis socioculturel ensuite.

En effet, avec l'avènement de l'économie du cannabis dans cette zone<sup>6</sup> depuis les années 1970, nous assistons de plus en plus dans la société karone à la valorisation des relations qui ont pour substrat l'argent. Autrement dit, le primat de l'argent dans toutes les actions humaines, est devenu une réalité non négligeable. Cette réalité peut d'ailleurs se lire dans le tableau 1 relatif à l'influence de l'argent sur les rapports entre les individus dans ce milieu.

---

<sup>6</sup> Zone qui porte le nom peu flatteur de « Colombie du Sénégal »

Tableau 1 : Influence de l'argent sur les rapports sociaux



Source: notre enquête

Ainsi, parmi les enquêtés qui ont bien voulu répondre à la question de savoir si l'argent exerçait une influence quelconque sur les rapports sociaux, 64 ont répondu par l'affirmative soit 76,2% en valeur relative contre 20 seulement qui nient l'importance de l'argent dans la transformation des rapports sociaux. Toujours est-il que l'importance des avis favorables à cette influence, témoigne de l'omniprésence de la monnaie dans les rapports entre les individus et les groupes sociaux.

D'ailleurs, A. T., notable, 58 ans avec qui nous nous sommes entretenus dans le village de Boune semble confirmer cette omniprésence lorsqu'il affirme :

*« Comme vous le savez les gens dépendent beaucoup de la culture du cannabis. Si ça fonctionne bien on vit bien, si ça ne fonctionne pas on a des difficultés. Par conséquent, je peux dire que c'est la culture du cannabis qui est le facteur le plus déterminant de la transformation de notre société ».*

Ces propos corroborent par ricochet les données fournies par le tableau cité plus haut. Si les populations insulaires dépendent de la culture du chanvre comme le dit cet interlocuteur, c'est qu'elles dépendent de l'argent qui en est issu. En d'autres termes, on ne saurait dépendre d'une activité qui génère une ressource sans que celle-ci ne puisse avoir une influence quelconque sur notre vécu quotidien.

Ce raisonnement appliqué à cette catégorie de pensée, débouche sur la conclusion selon laquelle dans le contexte de l'économie du chanvre, l'argent a fini d'acquérir une signification considérable dans la société. C'est son importance qui fait de la production du cannabis le facteur le plus déterminant de la transformation de la société karone tels que l'insinuent les propos de notre interlocuteur. Sur ce fait, il est utile de souligner qu'un des multiples indicateurs de transformation de la société qui peut lui être rattaché est la dépersonnalisation des rapports sociaux que nous évoquons dans les pages qui suivent.

Pour mieux faire apparaître le caractère que peuvent avoir des rapports sociaux qui ont pour substrat l'argent, rappelons ces propos de Karl Marx rapportés par B. Ly et selon lesquels : « L'argent est l'entremetteur entre le besoin et l'objet, entre la vie et le moyen de subsistance de l'homme. Mais ce qui sert de moyen terme à ma vie sert aussi de moyen terme à l'existence des autres hommes pour moi. C'est pour moi l'autre homme » (Ly, 1997, p.24). Assez suffisant pour dire que l'argent peut devenir dans certaines circonstances « l'autre homme » puisque les attitudes qu'il engendre noient les relations d'« homme à homme » (B. Ly, 1997, p.24). L'importance de ces relations était telle que même les activités économiques avaient pour fonction de les accroître davantage. Boubacar Ly exprime bien ces relations lorsqu'il dit :

*« ...Ce qui était important c'était le pouvoir, l'autorité, le prestige et les possibilités de " sécurité sociale" que pouvait conférer la multiplicité des groupes d'appartenance et de relations. Le fonctionnement et en particulier les modalités de l'accumulation des biens avaient pour finalité d'assurer plus d'hommes » (B. Ly, 1997, p.24).*

Dans les îles Bliss, l'introduction de la monnaie a entraîné la dépersonnalisation des échanges et des pratiques sociaux. Les relations faites de calcul et de recherche de profit ou de l'avantage, sont de plus en plus privilégiées dans la société. Elles sont en fait le fruit de l'économie du chanvre avec surtout l'introduction de la notion de « *contrat* » par les trafiquants<sup>7</sup>. Depuis que cette notion a été popularisée, tous les échanges sociaux sont, d'une manière ou d'une autre, calqués sur ce modèle.

C'est ainsi que nous pouvons constater que les échanges de services qui se faisaient avant, sous une forme prestataire, c'est-à-dire sans contrepartie en espèces, impliquent aujourd'hui une rémunération. Tel est le cas des travaux de rizière (où seules les associations de culture étaient rémunérées symboliquement), du creusage des puits ou encore tout autre travail ayant trait à la culture du chanvre, etc. Autrement dit, quels que soient les liens qui unissent les individus, l'exécution d'une tâche quelconque d'un individu par un tiers implique une transaction financière. D'où la perte dans cette société karone de beaucoup de valeurs qui sont directement impliquées dans ces échanges et dont il convient à présent d'examiner quelques unes d'entre elles au risque d'être trop schématique.

---

<sup>7</sup> L'idée de contrat telle qu'elle apparaît dans la société karone est contemporaine de l'économie du cannabis. Elle a été introduite par les trafiquants (nous l'avions déjà dit ailleurs) qui faisaient exécuter les jeunes de menus travaux rémunérés liés au conditionnement de la marchandise (pressage et mise en sac) et au transport de celle-ci aux lieux d'embarquement. C'est de ces travaux qu'est apparue cette notion de « *kontrak* » (expression consacrée) qui consacre la généralisation du caractère rémunéré de toute prestation de service.

## **1.2. Des valeurs peu ou prou abstraites**

Selon Boubacar Ly, dans toute société, il existe des comportements réguliers, des normes et des modèles ayant pour fondement des valeurs, c'est-à-dire « des manières d'être ou de faire reconnues comme idéales et recherchées en tant telles » (B. Ly, 1997, p.23). En partant de cette définition, nous pouvons dire que la valeur est associée au positif; elle s'inscrit de ce point de vue dans l'ordre du souhaitable. Même si nous reconnaissons que chaque société peut avoir des valeurs qui lui sont spécifiques, il n'en demeure pas moins qu'au niveau du Sénégal, beaucoup de sociétés ont des valeurs identiques à quelques variantes près. La parenté en constitue une, de même que le travail, la solidarité et l'entraide, le respect, etc. Certaines de ces valeurs sont aujourd'hui sérieusement entamées par la dépersonnalisation des échanges sociaux décrits plus haut. C'est le cas précisément de :

- la parenté : c'est le premier type de communauté<sup>8</sup> distingué par Tönnies, c'est-à-dire la communauté de sang et qui s'appuie sur des liens d'existence, d'habitat en commun et des liens spirituels. Rappelons que dans la société karone comme dans toute société sénégalaise, la morale humaine a toujours été pour une large part « morale sociale » en ce sens que l'individu devait respecter l'impératif de l'amour conjugal et familial, de la solidarité des groupes consanguins, en un mot de la parenté tout court. Même si ces liens de parenté gardent encore leur vivacité, il faut reconnaître que dans certains domaines tels que les prestations de services, ils tendent à devenir abstraites dans les îles Bliss. Ici, la monétarisation des rapports et des échanges sociaux ne mène plus à la simplicité et à l'humilité du service d'autrui, fut-il proche parent. Ainsi, une tante ou un oncle ne peut aujourd'hui bénéficier des loyaux services de leur neveu sans bourse délier, l'argent ayant fini de dissoudre les liens ne serait-ce que partiellement. L'exemple pris sur cette catégorie de parenté caractérisée par l'affection et qui fait que l'oncle et la tante peuvent légitimement prétendre à une aide de la part du neveu, est illustratif de la dégradation de cette valeur.

---

<sup>8</sup> En fait, Ferdinand Tönnies distingue trois types de communauté :

-la communauté de sang, c'est-à-dire la parenté. Elle s'appuie sur des liens d'existence, des liens d'habitat en commun et des liens spirituels ;

-la communauté de lieu, c'est-à-dire le voisinage. Elle s'appuie sur des liens d'habitation, d'administration (politique et religieuse) ;

-la communauté d'esprit, c'est-à-dire l'amitié, qui s'appuie sur des rapports spirituels sans considération de consanguinité et d'habitat commun.



En d'autres termes, les relations de parenté élargies et même quelquefois proches, prennent aujourd'hui la forme de *contrak*<sup>9</sup>. Ce dernier est devenu généralisé au point d'affecter les travaux de rizières. Si autrefois les membres d'une famille élargie pouvaient, dans le cadre des relations de parenté, exécuter à titre bénévole les travaux de l'un d'eux, cette forme de cohésion familiale tend à disparaître. Cela, à cause de cette contractualisation des rapports qui fait que toute tâche exécutée est du coup rémunérée. Dans le village de Saloulou par exemple, le phénomène du *contrak* a atteint son paroxysme dans la mesure où des cultivateurs journaliers avaient déjà commencé à y opérer moyennant 1500 Francs Cfa par personne. Or, lorsque des services de cette nature ne peuvent plus être rendus dans le strict cadre de la cohésion verticale, c'est tout le sens la parenté et toutes les valeurs qui s'y rattachent qui se trouvent fondamentalement remises en question. Ce qui nous permet de parler de la solidarité en tant que valeur sérieusement affectée aujourd'hui par l'omniprésence de l'argent dans les pratiques.

- la solidarité : c'est une valeur sûre qu'on retrouvait dans la société karone comme dans toute société sénégalaise. En effet, les populations avaient le sens profond de la solidarité qui se manifeste parfois par l'entraide. Par exemple lorsqu'un chef de famille avait des difficultés d'approvisionnement de sa maisonnée en denrées alimentaires, les autres membres de la famille élargie et même de la société, lui venaient en aide. Cette aide qui se faisait de manière discrète pour préserver l'honorabilité de l'intéressé, se faisait généralement la nuit. Le nécessaire se réveillait et trouvait à côté de la porte de derrière de sa maison, du ravitaillement sans qu'il soit en mesure de deviner ou connaître l'auteur de cet acte bienveillant. L'individu trouvait donc en la famille et la société, gîte et couvert et ces dernières lui assuraient dans ce cas précis une certaine sécurité économique et sociale. L'expression *káakimalool* qui peut être traduite par le verbe « couvrir », avait tout son sens dans les relations de parenté et dans les rapports sociaux.

De nos jours, cette coutume qui donne toute sa signification aux valeurs de solidarité et d'entraide a disparu. La sécurité économique et sociale que le groupe familial et la communauté assuraient aux individus s'est évanouie avec cette économie monétaire qui rend la société de plus en plus anonyme. L'anonymat et la rationalisation des rapports sociaux apparaissent d'ailleurs dans les propos ci-dessous tenus par une personne retraitée, âgée de 65 ans et habitant le village de

---

<sup>9</sup> Expression consacrée qui traduit l'existence de plus en plus remarquée de petits boulots rémunérés et qui jadis pouvaient être exécutés dans le cadre de la solidarité horizontale et/ou verticale.

Saloulou. Répondant à la question de savoir si la société accorde aujourd'hui une importance à la solidarité et l'entraide, K. D donne ses impressions en ces termes :

*« Aujourd'hui les jeunes ne savent plus ce que veut dire être solidaire et venir en aide à quelqu'un qui est dans le besoin. Autrefois si quelqu'un se trouvait dans des difficultés, les gens venaient lui apporter de l'aide et lui manifestaient ainsi leur solidarité ; ce qui ne se voit plus. L'année dernière par exemple quand S. D avait démoli sa maison pour la reconstruire, les gens lui ont demandé de l'agrandir. Il les a écoutés en espérant qu'il allait bénéficier d'une aide. Mais au moment des travaux, personne ne l'a aidé. Les premières pluies sont tombées et ont détruit le bâtiment inachevé... ».*

À travers ce discours, notre interlocuteur exprime l'état de dégénérescence d'une société où la solidarité et l'entraide ont fini de perdre leur sens premier. Avec un exemple à l'appui, cet individu s'interroge sur le sort de ces valeurs qui occupaient une place prépondérante dans le vécu quotidien du karone. Dans cet exemple, s'est manifestée au point de départ une velléité d'assistance et de solidarité. En effet, lorsque des individus demandent à S.D d'augmenter les dimensions de sa maison, ce dernier qui est conscient de ses limites ne pouvait s'attendre qu'à un apport humain ne serait-ce que pour l'accélération des travaux. Cependant, sa déception fut grande, comme l'insinue ces propos, de constater tout un vide autour de lui ; ce qui lui a valu d'être rattrapé par les premières pluies. L'enseignement que nous pouvons en tirer est qu'à la place des valeurs d'entraide et de solidarité, on assiste au « chacun pour soi » qui est en train d'être érigé en règle. Les jeunes sont porteurs de cette « contre-valeur » et sur ce fait les propos de notre enquêté sont des plus explicites, même si de plus en plus elle est visible chez les autres catégories.

En outre, un des constats les plus unanimes ayant trait à la perte de sens des valeurs, est la faiblesse des règles de conduite qui constituent ce qu'on pourrait appeler « un modèle normatif », c'est-à-dire une manière de se conduire et de se comporter, laquelle s'avère nécessaire pour faire partie du groupe. La règle de conduite la plus touchée demeure sans aucun doute le respect.

- le respect : Jadis considéré comme une valeur, l'une des plus importantes et liée à l'éducation, le respect est de nos jours une valeur largement éprouvée par l'économie du chanvre. Dans cet examen que nous nous proposons de faire, nous nous intéresserons principalement à trois niveaux du respect : le respect des anciens et des aînés, le respect de la parole donnée et le respect d'autrui et de son bien.

La société karone accorde une importance particulière au respect des anciens et des aînés. Cette importance se justifie par l'omniprésence dans le langage quotidien du verbe *hítuulu* qui, signifie à la fois « attendre » et « respecter ». En fait dans la conception des rapports hiérarchiques, ces deux notions sont indissociables. Le respect a partout et toujours impliqué la patience, autrement dit l'idée d'attendre. Dans sa manifestation concrète, il est du ressort des catégories

structurellement dominées, de toujours écouter, de faire preuve de patience avant de se prononcer ou encore d'attendre « l'autre ». C'est ainsi que les femmes dans leurs multiples rapports avec les hommes, sont invitées selon la coutume à attendre que les hommes se prononcent en premier. Il en est de même des jeunes ou des générations plus jeunes qui doivent, par souci du respect, d'apprendre à attendre ou à interroger d'abord les aînés. Ce raisonnement est aussi valable sur le plan des relations microsociologiques, c'est-à-dire des relations père/fils, époux/épouse, etc.

Par ailleurs n'ayant pas la prétention de plaider pour une statique sociale dans ce domaine, nous voulons simplement signifier que les structures du pouvoir traditionnel doivent certes se transformer, mais qu'il est tout aussi important que les valeurs du prestige social et surtout du respect dû aux anciens soient préservées dans une certaine mesure. En d'autres termes, le domaine des liens sociaux doit être dissocié de celui des responsabilités proprement politiques.

Or, c'est cette confusion qui est plus souvent entretenue et qui fait que le respect dû aux anciens, mais aussi aux aînés n'est plus de mise. Les jeunes par exemple ne respectent plus les anciens ni les aînés. Pour eux, la donne a changé et le respect doit être mutuel. Par conséquent, le verbe *hítuulu* doit se conjuguer à la forme pronominale. Cela dit, le *hítuulu* (respecter) devient à leurs yeux *pútuulool* (se respecter dans le sens de respect mutuel), en ce sens que les autres ne doivent plus seulement attendre de leur part du respect, mais qu'ils doivent pouvoir se le donner en respectant les jeunes. Cette conception conduit souvent à des comportements indifférenciés pour ne pas dire à un manque de civilité.

Cette discourtoisie qui caractérise la jeunesse karone est notoire et ressort dans la plupart des discours des adultes comme celui-ci.

*« En ce qui concerne l'éducation en tant que telle, il faut dire qu'il y a une nette différence entre l'éducation d'hier et celle d'aujourd'hui. Ce qui fait qu'aujourd'hui si vous êtes indiscipliné les gens ont peur de vous, si vous êtes fort les gens ont peur de vous, si vous avez de l'argent les gens ont également peur de vous ». (T. D, 58 ans, commerçant au village de Boune).*

L'analyse de ce discours lapidaire permet de faire une remarque pertinente : le caractère ressassé du thème de l'éducation manquée. Mais à y regarder de près, la suite du discours laisse penser que cette piste d'analyse est peu apte à nous conduire à la vérité des faits. L'auteur y évoque l'indiscipline, la force et l'argent comme étant des éléments pour ne pas dire des attributs qui peuvent faire qu'un individu soit redouté. La disposition de ces termes traduit à notre sens un ordre de préséance renversé. Cela veut dire que l'argent est l'élément qui détermine les autres.

On pourrait se demander en quoi un individu qui a de l'argent peut-il être redouté ? La réponse c'est qu'un individu qui est conscient de son pouvoir économique est

aujourd'hui sûr de détenir une parcelle d'autorité et donc d'une certaine force. Lorsque cette force pèse lourd sur de jeunes épaules, elle ne peut que conduire à l'indiscipline. Voilà la situation que cet adulte veut décrire indirectement dans ce passage. Les jeunes karone en possession de l'argent issu de la culture du chanvre se sont toujours crûs tout permis. D'où leur manque de respect pour les anciens et les aînés. Cette valeur de respect se voit aussi dégradée sous un autre angle : celui du respect de la parole donnée.

Le respect de la parole donnée peut être entendu dans le sens du respect de l'engagement pris. Selon Boubacar Ly, cette valeur est liée à l'honneur comme la générosité et le point d'honneur<sup>10</sup> (B. Ly, 1997). Reconnaissons avec lui que le respect de cette parole donnée et donc de l'engagement dans les sociétés à tradition orale, est d'une importance capitale. Chez le diola karone, le respect de l'engagement était tel que son contraire (le non-respect) suscitait l'opprobre de l'individu et de ses parents. Aujourd'hui, la fréquence de ces comportements à quoi s'ajoute le relâchement des relations de parenté font que le non-respect de l'engagement pris, n'affecte plus sérieusement les parents ni même l'intéressé lui-même.

C'est ainsi que pour disposer de liquidités, des jeunes voire des adultes engagent des dettes qu'ils n'honorent jamais ou qu'avec une forte insistance des créanciers. C'est ce comportement qu'on note souvent chez les jeunes lorsqu'ils ont envie de payer de l'alcool. Or, lorsque des engagements sont pris avec l'intention de ne pas les respecter, cela s'apparente à du mensonge. Celui-ci qui était fortement réprouvé et détesté par la société karone est en train d'être érigé en règle chez les personnes en manque de liquidité.

Lorsque le mensonge ne fonctionne pas et le besoin se fait pressant, l'individu peut recourir à une pratique liée au manque de respect de la personne et de son bien. D'où cette dernière dimension de la valeur de respect qu'est le « respect des biens d'autrui ». C'est une autre valeur qui est en train de s'évanouir avec surtout le vol des objets, du chanvre etc., dont le but est de se procurer vaille que vaille des numéraires. Cette situation est généralement l'œuvre des jeunes qui ont perdu

---

<sup>10</sup> Boubakar LY (1997) distingue deux types de valeurs : les valeurs de parenté et les valeurs liées à l'honneur. Parmi les valeurs de parenté se trouvent entre autres le respect, la solidarité et le dialogue. Quant aux valeurs liées à l'honneur, il distingue entre autres le point d'honneur, la générosité et le respect de l'engagement. Notre propos n'a pas l'intention de s'inscrire dans cette démarche classificatoire et qui est suivie d'une analyse très fouillée et détaillée. Disposées pêle-mêle, nous avons le souci de montrer en quoi le sort de ces dernières est-il particulier dans ce milieu caractérisé par la dégradation des valeurs de manière générale.

toute moralité à cause de leur nouveau rapport à l'argent. On assiste de plus en plus à la fréquence des vols surtout du chanvre indien. Par exemple la méthode qui consiste à déclencher de fausses alertes pour pousser les producteurs et productrices à camoufler leurs produits dans la forêt de mangrove. Les produits mal camouflés seront subtilisés et feront l'objet d'une vente au rabais par des jeunes mal intentionnés.

Généralement, ceux appartenant aux femmes sont ciblés à cause, sans aucun doute, de leur propension à toujours accepter les compromis en cas de découverte des auteurs. Ce comportement a fini par se routiniser chez certains jeunes au point de dissiper chez beaucoup de personnes le sentiment de pardon ou de tolérance. Autrement dit, les victimes de ces vols ont toujours éprouvé le besoin de sanctionner les auteurs. Cette sanction peut se faire et se fait de plus en plus par le recours à des fétiches qui ont le pouvoir de provoquer des crises ou des œdèmes mortels. Le recours à ces fétiches (*Pañan*) pour sanctionner ou pousser l'individu à se déclarer coupable, est lié au caractère illicite du produit qui ne leur permet pas de recourir au droit positif ou aux tribunaux.

Or, (c'est là un aspect fondamental de la rationalisation des rapports sociaux survenus avec l'économie du chanvre) dans les conflits qui opposent les personnes et les familles, ce mode de règlement devient courant. Le relâchement des rapports sociaux et l'affaiblissement des relations sociales sont à l'origine de la perte d'efficacité des mécanismes traditionnels de règlement des différends. Beaucoup de conflits liés à des tentatives d'appropriation de terres par des individus ou des familles, ont fait l'objet d'un règlement par la justice moderne. De même, les problèmes entre personnes atterrissent de plus en plus à la brigade de gendarmerie de Diouloulou. Dans chaque village des îles Bliss, des exemples de conflits qui ont abouti à la justice moderne ne manquent pas. Les procédures traditionnelles de réconciliation fondées essentiellement sur les valeurs coutumières se sont essouffées. Pour paraphraser Ly, nous disons que la fréquence du recours à la justice est liée entre autres à l'essoufflement des procédures routinières de résolutions traditionnelles des conflits, lesquelles procédures voyaient toute la parenté se mobiliser et dresser ainsi un réseau dense de barrages dont l'un finissait toujours par annihiler la volonté de recours.

En définitive, il faut dire que la situation que nous venons de décrire, nous amène à constater l'apparition d'une sorte de crise des valeurs dans ce milieu. En effet, il est clair que la plupart des valeurs qui maintiennent la cohésion de la société font place à des significations de pacotille pour ne pas dire qu'elles partent en lambeau. Pour Jean Ziegler, « les hommes produisent par nécessité des valeurs qui recueillent le sens de leur existence. Les valeurs sont des réceptacles de sens » (J. Ziegler, 1988, p.34). Or dans les îles Bliss, le contexte économique a fait que

beaucoup des valeurs ont perdu leurs sens ; ce qui installe dans la société une crise morale perceptible surtout chez les jeunes.

### **1.3. La crise morale**

Elle est directement liée au non-respect du système de valeurs à l'œuvre chez les populations insulaires. En effet, il apparaît en filigrane que les quelques valeurs que nous venons d'évoquer plus haut et qui, dans les faits sont interdépendantes, ne font plus l'objet d'une observance de la part des jeunes. Or, si ces valeurs qui sont un ensemble d'idéaux qui définissent les critères du souhaitable sont bafouées, cela installe du coup la société dans une crise morale sans précédent. C'est ce qui se passe aujourd'hui quand les jeunes ne respectent plus l'autorité et le prestige des anciens, quand ils n'apportent plus assistance aux parents proches et lointains, quand ils adoptent des comportements réprouvés par la société, etc. De ce point de vue, la crise morale telle que nous l'appréhendons, s'apparente à la problématique de l'anomie. Ce concept introduit par Durkheim pour désigner la dissolution du lien social, s'avère heuristique en ce sens qu'il permet de montrer que les solidarités sociales fondées sur le lien communautaire se délient peu à peu au profit de la solidarité organique.

## **2. De la crise du lien social à l'émergence de nouveaux espaces de sociabilité**

En examinant la place que l'argent a pu acquérir dans la société, d'après nos résultats, nous nous sommes rendus à l'évidence du caractère sérieux que prennent aujourd'hui la rationalisation des rapports sociaux et la transformation des valeurs dans la société karone. Si nous partons du principe que les valeurs s'incarnent généralement dans des normes, des croyances et des coutumes et favorisent la construction de représentations idéales du monde et d'un sentiment d'appartenance au groupe qui les adopte, logique est donc l'affirmation selon laquelle la transformation des valeurs est indissociable de la crise du lien social. L'économie du chanvre a tellement bousculé le système de valeurs sur lequel reposait la cohésion sociale, qu'elle a fini par appauvrir les relations « d'homme à homme », mais aussi les liens qui existaient entre l'individu et sa communauté. On assiste ainsi à une perte de substance du lien social traditionnel et aux anciens modes de régulation sociale.

### **2.1. La crise du lien social et/ou communautaire**

Elle se manifeste à travers la conflictualité de la vie sociale et le développement de l'individualisme. Ce qu'il faut remarquer, c'est que les possibilités des contacts personnels avec l'autre sont limitées et l'intérêt pour la participation à l'œuvre collective diminue. C'est ce que nous qualifions de crise du lien social et /ou communautaire. La communauté peut ici se définir selon Chapelliere et Ordioni

comme « un groupement humain, souvent de taille assez restreinte, fondé sur une grande solidarité et sur la croyance en des mêmes valeurs avec une forte interdépendance entre les membres, une vision de la vie et des modes de vie assez proches » (I. Chapellière, N. Ordioni, 1996, p.173). Cette acception de la notion de communauté nous aidera à mieux appréhender les mécanismes du délitement de tissu social en ce sens qu'elle prend en compte plusieurs aspects de la réalité.

## **2.2. La désagrégation du tissu social**

Elle commence au niveau de la famille en tant que cellule communautaire de base où les prémices d'une désintégration de l'ordre social apparaissent. En effet, comme nous l'avons remarqué ailleurs, la famille est la première institution à avoir subi directement ou indirectement les effets pervers de l'économie du cannabis. La vie communautaire qui caractérisait les familles traditionnelles est en train d'être supplantée par la recherche du profit qui implique une sorte d'individualisme. À l'intérieur des familles par exemple, la solidarité s'est effritée. Par rapport à cette solidarité ou ce communautarisme familial, voici ce qu'en dit un G. B., 52 ans, cultivateur, habitant au village de Kaïlo :

*« Auparavant dans les familles, c'est le collectivisme qui prévalait. Il suffisait qu'un seul individu détienne de l'argent pour aider ou à la limite faire vivre tous les autres avec cet argent. Mais aujourd'hui, ce partage a disparu. Chacun gère ce qui lui appartient à lui seul et dans l'indifférence totale de la vie des autres. Tout cela est le fruit de l'introduction des cultures déviantes avec son corollaire, le primat de l'argent dans les rapports familiaux ».*

Ce fragment de discours émane du témoignage d'un individu dont l'âge n'est pas très avancé. Cet individu se livre ici à une comparaison de la vie familiale dans un passé récent (où l'argent avait certes déjà été introduit dans les coutumes) et aujourd'hui. Sa comparaison laisse apparaître deux ordres de vie familiaux, l'un collectiviste et l'autre individuel. Pour cet interlocuteur en effet, la vie familiale était jadis marquée par le collectivisme dont le substrat demeure le partage des ressources. La remarque de taille qu'apporte le texte est que les ressources dont il s'agit ici et qui font l'objet de partage sont essentiellement pécuniaires. Cela présume donc que l'individualisme que l'on note dans les familles est la conséquence de ce qu'on pourrait appeler « le capitalisme spontané » survenu avec le commerce du chanvre.

En outre, lorsque l'auteur dit que dans la vie familiale actuelle chacun gère ses ressources sans tenir compte des autres, il montre par là que la vie communautaire est en train de perdre son sens au sein des familles karone. La désagrégation du tissu social est sur ce plan un fait, qui a d'ailleurs largement trouvé une explication dans la perte de signification et de sens de la valeur de parenté noté plus haut. Mieux, pour montrer que la désagrégation du tissu social et des liens



communautaires dépasse le strict cadre familial, évoquons un phénomène caractéristique des rapports de bon voisinage que nous avons retenu de nos observations. Ce phénomène est la fréquence notée autrefois, des repas communautaires lors des grandes fêtes<sup>11</sup>. En fait, les familles qui cohabitent ou qui partagent le même *hank* (concession) physique, rassemblaient leurs repas au milieu de celui-ci pour une prise commune. Généralement, d'autres personnes sont conviées à ce repas commun et les individus avaient la latitude de s'asseoir autour de n'importe quel plat voire de goûter à tous les plats.

Ces moments sont souvent des occasions de magnifier les bons rapports de voisinage qui existent entre les membres de ménages ou de familles différents. De nos jours, à l'exception du village de Kaïlo où ce phénomène est étendu à toute la communauté villageoise, les repas collectifs ont presque disparu. Les familles ont abandonné cette pratique qui prouvait la qualité des rapports de bon voisinage et l'esprit communautaire qui rythmait la vie quotidienne des insulaires. On note aujourd'hui une instabilité du lien familial associé à une diminution des solidarités de voisinage. Par conséquent, nous pouvons affirmer à juste raison que la fracture sociale est aggravée par le relâchement des solidarités de proximité.

En bref, disons que la désagrégation du tissu social est un fait qui n'est pas seulement perceptible au niveau des familles ou du voisinage. Un des indices de ce délitement du lien social et/ou communautaire est la transformation de la vie religieuse.

### **2.3. Les transformations de la vie religieuse des insulaires**

La religion est un phénomène éminemment social, disait Durkheim<sup>12</sup>. Elle peut constituer sans aucun doute un important facteur d'intégration sociale. Son rôle dans le raffermissement des liens sociaux est indéniable dans certains groupes sociaux. Tel est le cas chez les karone où la religion du terroir plus que le

---

<sup>11</sup> Contrairement à ce qu'on pourrait penser, il s'avère, de nos jours, urgent de redonner à la fête et au jeu leur sens culturel et social. Une société sans fête et sans jeu produit des défoulements sporadiques. Acmé de la rencontre et de la convivialité, la fête et le jeu redonnent sens à la quotidienneté et fortifient la cohésion d'un groupe dans la différenciation.

<sup>12</sup> Selon E. Durkheim, toutes les sociétés reposent sur des croyances et des représentations collectives. La religion comme représentation collective est la matrice du social. On n'est pas adepte d'une religion individuellement. C'est dire donc que toute religion est communautaire. Par conséquent, deux critères observables subsistent dans la religion : l'interdit qui permet de mettre à part des réalités sacrées et la présence d'une communauté de croyants.

christianisme a été jusqu'à un passé récent un puissant facteur de cohésion sociale. Chez les femmes par exemple, la pratique religieuse a été un des éléments explicatifs de la force des liens qui existaient entre elles à l'intérieur des villages et mêmes entre les femmes des villages des îles Bliss.

Sur le plan interne, la religion traditionnelle d'essence fétichiste avait marqué les femmes. Si nous prenons les femmes de Saloulou par exemple, les rencontres dominicales dans l'un des sanctuaires des nombreux fétiches du village avaient fini par créer des liens forts entre les femmes qui s'y retrouvaient pour des séances de prières. L'importance qu'elles accordaient à ce lieu était telle que, rares étaient celles qui ne prenaient pas part. Ces rencontres hebdomadaires étaient quelques fois mises à profit et servaient à alimenter des discussions au sujet des problèmes des femmes et même de tout le village. Le caractère sacré de l'endroit offrait les meilleures conditions d'un débat fructueux, puisque celui-ci a toujours lieu en présence des prêtresses qui étaient investies entre autres, d'une mission de veiller au respect des normes religieuses. C'est dire donc que le contenu de cette vie religieuse des femmes était fortement lié à l'organisation sociale du milieu coutumier.

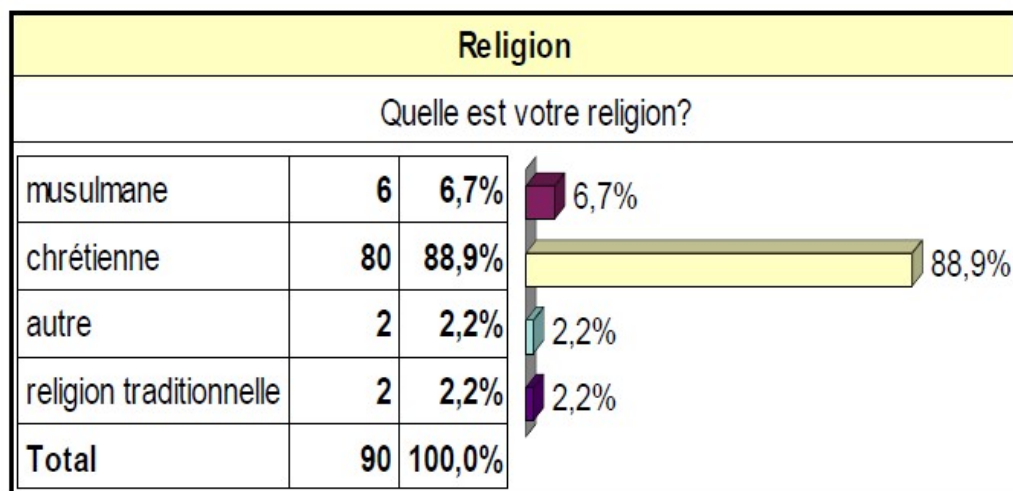
Cependant dans le contexte actuel, il est clair que cette vie religieuse des femmes de ce village s'est radicalement transformée. Sur le plan formel, la pratique religieuse des femmes a baissé en intensité. Les retrouvailles dominicales dans le sanctuaire ne se font plus de façon hebdomadaire. Les attitudes religieuses ont perdu leur caractère communautaire par suite de l'individualisation de l'ensemble des comportements. À cause de l'économie du chanvre, les conduites de ces dernières se personnalisent en même temps que la pratique grégaire s'amenuise. Cet amenuisement de la pratique grégaire nécessaire à la consolidation de liens sociaux et communautaires, est aussi observé dans les autres villages des îles Bliss. Il faut dire globalement que les conditions de travail décrites dans la deuxième partie, devenaient de moins en moins compatibles avec cette fidélité originelle aux pratiques religieuses<sup>13</sup>. Dans ces villages en effet, les structures sociales et religieuses traditionnelles ne sont plus solides ; ce qui entraîne chez cette catégorie une conversion massive à la religion chrétienne<sup>14</sup>. C'est cette réalité qui apparaît très nettement dans le tableau ci-dessus relatif à l'appartenance confessionnelle.

---

<sup>13</sup> Il faut dire globalement que les conditions de travail, devenaient de moins en moins compatibles avec cette fidélité originelle aux pratiques religieuses.

<sup>14</sup> Une des preuves de cette conversion reste l'acceptation par les femmes d'un certain âge avancé du village de Saloulou, de suivre la catéchèse et de recevoir le baptême et l'eucharistie

Tableau 2 : L'appartenance confessionnelle



Source: notre enquête

Ce tableau 2 montre que 88,9% des enquêtés sont de confession chrétienne et 6,7% de confession musulmane, contre seulement 2,2% d'adeptes de la religion du terroir. L'importance des réponses favorables au christianisme se justifie par une conversion massive des femmes qui se réclamaient jadis ouvertement de la religion traditionnelle. Cette conversion qui ne signifie nullement abandon total de la religion traditionnelle, ne se traduit pas par une pratique grégaire dans la nouvelle religion, alors que dans l'autre, cette pratique a déjà baissé en intensité. Nous pouvons dire qu'en cela, elles n'ont fait que rejoindre les jeunes et plus ou moins les adultes hommes dans la pratique du syncrétisme, c'est-à-dire le recours parallèle aux pratiques chrétiennes et à celles animistes.

Toutefois, la pratique du christianisme chez les jeunes insulaires, obéit davantage au souci de pratiquer une religion universelle dans une culture particulière et liée aux valeurs de modernité. En revanche, comme nous l'avons constaté dans la pratique de la religion traditionnelle, ici également la culture et l'économie du chanvre ont entraîné une baisse d'intensité de la pratique religieuse. La plupart des jeunes par exemple sont devenus des conformistes saisonniers, c'est-à-dire qu'ils n'assistent à la messe qu'à l'occasion des grandes fêtes rituelles comme Pâques, Noël et Assomption<sup>15</sup>. En dehors de ces fêtes, ils préfèrent s'occuper de

---

communément appelée « première communion ». Ce rituel qui s'est déroulé en 2007 a apporté un déclic dans leur rapport avec la religion moderne.

<sup>15</sup> Même s'il est vrai que les prêtres de la paroisse de Kafountine n'arrivent pas à assurer à l'ensemble de ces villages les messes dominicales, à cause de la modicité de leurs moyens mais aussi de l'enclavement de la zone.

leurs activités quotidiennes, lesquelles sont directement liées à la culture du chanvre et à la recherche de profits. Dans ce contexte précis, tout porte à croire que la société karone évolue vers la rationalisation et la sécularisation en tant que glissement du religieux au profane. Même si cette sécularisation<sup>16</sup> est à relativiser, il n'en demeure pas moins que les pratiques communautaires liées à la religion, traditionnelle comme moderne, ont fortement diminué à cause de l'omniprésence de l'activité déviante.

#### **2.4. Une difficile intégration sociale des jeunes**

La problématique de l'intégration sociale des jeunes est ici issue des changements associés au passage d'une société à économie traditionnelle, à une société à économie moderne de type déviant. L'économie du chanvre a provoqué un changement qui a pesé de tout son poids sur la transformation du lien social traditionnel. Cette transformation n'a pas manqué de susciter une réflexion sur la difficulté d'intégration des jeunes dans les différents segments de la société. Pour commencer, rappelons à la suite de Tönnies que dans les îles karone, le type de lien social rationnel ou moderne (*Gesellschaft*) fondé sur la notion de contrat, est en train de prendre le dessus sur celui de lien social traditionnel (*Gemeinschaft*) (F. Tönnies, 1977). En d'autres termes, la valorisation des rapports sociaux fondés sur les intérêts individuels, voire l'égoïsme, a eu de réelles conséquences sur l'intégration des jeunes au sein de leurs familles et de la société.

En effet, dans ce contexte du primat des intérêts individuels, les actions des jeunes ne se conforment pas généralement à des rôles et des statuts qui sont fortement connotés par les normes et les valeurs dominantes de la société, assurant ainsi leur intégration à celle-ci (M. Molgat, 1999). Comme nous l'avons fait savoir plus haut, les jeunes dont la participation dans la gestion économique des maisonnées et des familles est presque inexistante, ont toujours des difficultés d'intégration dans ces groupes. En fait, les rapports économiques prédominants dans ce milieu et fondés sur l'intérêt, permettent aux jeunes de se détacher des liens obligés envers les membres de la famille et les proches, voire les autres membres de la société. Ce détachement, s'il conduit à de plus amples marges de liberté individuelle, fait toutefois surgir le spectre de l'absence des modes d'appartenance à la société ou à

---

<sup>16</sup> Ce terme est défini par Chapellière et Ordioni, dans *Le changement social contemporain* comme « Un recul du sacré et du religieux (au sens large) au profit d'une appréhension rationnelle des mécanismes sociaux, culturels et politiques ». Si l'on tient compte de cette définition, la sécularisation est un phénomène à relativiser au sein de la société karone.

la communauté de destin. Pire, il se traduit par ce qu'on pourrait appeler la « ghettoïsation » de l'espace social marquée par une forte hantise de l'espace public pour ne pas dire une fréquentation des milieux malfamés par ces derniers.

## **Discussion**

### **1. La « ghettoïsation » de l'espace social**

L'espace social karone s'est aujourd'hui démultiplié. Compte tenu des difficultés d'intégration de certaines franges de la population, de nouveaux espaces de sociabilité vont faire leur apparition. Ces espaces sont fréquentés par des individus socialement semblables ou encore des catégories sociales en marges de la société. Ainsi, si certains choisissent de fréquenter des endroits neutres car ne faisant l'objet d'aucune attention, d'autres en revanche choisissent majoritairement comme lieux de prédilection les endroits malfamés. C'est d'ailleurs ce qui justifie ici l'emploi du terme « ghettoïsation » qui fait référence à la démultiplication de ces lieux interstitiels. Toujours est-il qu'il s'agit au total de retrouvailles entre pairs. Ce réflexe identitaire n'est donc pas à interpréter comme un renforcement des liens communautaires. Nous pensons qu'il est peu ou prou le signe d'une volonté de se distinguer des autres ou encore celui d'un repli de petits groupes de personnes qui préfèrent rencontrer leurs semblables. C'est d'ailleurs ce qui pousse Chapeliere et Ordioni à affirmer que : « l'intégration associative fortement corrélée au niveau d'instruction et au statut social, constituerait plutôt un indicateur supplémentaire d'individualisme » (I. Chapeliere, N. Ordioni 1996, p.183). Quant à la deuxième catégorie que nous avons évoquée, il nous semble plus utile de traiter son cas de manière spécifique, car elle est constituée d'individus que nous pouvons considérer comme étant en marge de la société.

### **2. Le « maquis » au quotidien**

L'une des caractéristiques de certains acteurs comme les jeunes est la hantise de l'espace public. Cet espace est aujourd'hui dominé par les débits de boissons alcoolisées. En effet, avec le développement du narco-cfa, le commerce de boissons alcoolisées et de spiritueux de fabrication locale, est une activité féconde. C'est ainsi qu'en période de « vaches grasses », beaucoup de maisons se transforment en débits de boissons, constituant ainsi ce que nous appelons les « maquis sociaux ». Ces maquis sont donc fréquentés par des personnes qui sont devenues alcooliques et parmi lesquelles beaucoup de jeunes. Ces derniers ont fini de faire de ces endroits malfamés leurs lieux de prédilection. Dans ces lieux, l'alcool est à la portée de toutes les bourses. C'est pourquoi ils ne désemplissent jamais.

C'est dire donc que les jeunes qui les fréquentent ont fini de constituer des réseaux de sociabilité. En effet, c'est dans ces endroits qu'ils retrouvent, pour ainsi dire, une sorte de convivialité qu'on voyait dans les groupes classiques comme la

famille, les associations de travail, etc. De sorte qu'à force de fréquenter ces endroits où ils consomment de manière abusive de l'alcool, ils sont devenus des alcooliques au sens premier du terme. Lorsque nous nous référons à la définition de Pierre Fouquet, par ailleurs fondateur de l'alcoologie et selon laquelle : « (...) est alcoolique celui ou celle qui a perdu la liberté de s'abstenir de l'alcool » (Y. Salmandjee, 2003, p.40), nous pouvons considérer cette catégorie de jeunes comme des alcooliques. La majeure partie d'entre eux ont en effet perdu la possibilité de maîtriser leur consommation. Ce qui rejoint des études antérieures qui affirment que « cet usage était socialement contrôlé dans le passé selon des conditions bien circonscrites avec l'accord de toute la communauté, ce qui lui donnait une toute autre dimension », (B. Tine, 2008, p.15).

Les membres du groupe peuvent se porter mutuellement secours en périodes de vaches maigres. Ils constituent ainsi de véritables réseaux de sociabilité en ce sens qu'ils pratiquent ce qu'on pourrait appeler le « bien boire<sup>17</sup> », qui n'est rien d'autre que le « boire » au milieu des siens avec toute la convivialité qui sied. Ils constituent un groupe à part, cheminant ensemble parce qu'étant dans une carrière déviante, selon Merton (R. K. Merton, 1965).

En revanche, nous ne saurions clore cette réflexion sans pour autant souligner que les espaces sociaux évoqués ci-dessus apparaissent à la fois comme des espaces de protection identitaire et aussi comme des lieux de mise à l'épreuve de soi. En effet, de même que dans les espaces créés par les groupes de jeunes lettrés, il s'agit d'une affirmation d'une certaine identité sociale, de même dans la deuxième catégorie il s'agit de la consolidation des identités individuelles et collectives par des individus socialement fragilisés. Cette affirmation identitaire ne manque pas de faire apparaître chez cette dernière catégorie des formes de stigmatisation sociale de ses membres. En fait, ces alcooliques dont nous parlions plus haut et qui fréquentent quotidiennement les « maquis », mènent des formes de vie dissolues. Par conséquent, ils développent des comportements qui les conduisent vers l'exclusion sociale.

*a. Vers une spirale de l'exclusion*

---

<sup>17</sup> Ce terme provocateur est employé par opposition au « mal boire » qui n'est rien d'autre que la prise individuelle d'alcool. En effet, l'individu qui prend de manière isolée de l'alcool et cela de façon régulière, perd non seulement cette convivialité que peut conférer la prise collective, mais aussi s'achemine lentement mais sûrement vers l'alcoolisme anonyme qui peut être lourde de conséquence.

Difficile à cerner, l'exclusion peut être considérée comme une réalité aux contours flous, car elle résulte pour une large part d'une construction symbolique de la part des médias et des sociologues, qui stigmatise et étiquette certains individus classés comme « exclus ». Par conséquent, la désignation de catégories d'exclus semble un processus délicat. Néanmoins nous pouvons estimer que l'exclusion renvoie ici à un affaiblissement ou une rupture du lien social traditionnel par une catégorie d'individus. C'est donc d'une sorte de désaffiliation dans le domaine de la sociabilité socio-familiale qu'il s'agit.

En effet, la fréquentation des maquis au quotidien par une frange importante de la jeunesse est consécutive à la dissolution du lien social. La plupart de ces jeunes sont mal intégrés ou mal insérés dans la société globale comme dans leurs familles respectives. Du coup, l'espace domestique et familial fait de plus en plus l'objet d'une désaffectation. N'étant plus considéré comme un havre de paix pour les jeunes, ces derniers trouvent refuge dans les maquis sociaux où ils s'insèrent dans d'autres réseaux de sociabilité. De ce point de vue, ils sont considérés comme des « désaffiliés » néanmoins « réaffiliés » dans des milieux malfamés pour ne pas dire des ghettos. C'est pour cette raison qu'ils sont considérés comme des exclus puisqu'ils vont consacrer leur temps à la consommation abusive d'alcool, sans aucune responsabilité véritable au sein de leur famille où ils ont visiblement perdu leur place et la face.

Pour paraphraser Eliane de Latour, nous disons que ces jeunes sont perçus non pas comme le produit de la misère<sup>18</sup>, mais plutôt comme celui de la décomposition du lien familial et/ou communautaire provoquée par l'économie du chanvre. Même s'il est vrai que la plupart d'entre eux gardent des attaches avec leur famille, il n'en demeure pas moins qu'ils sont devenus un objet de controverses dans l'espace public karone. De par leur comportement, ils ne manquent pas de perturber l'ordre public dans ses registres sécuritaire, moral et culturel<sup>19</sup>. Ils deviennent ainsi sujets à caution.

---

<sup>18</sup> C'est le lieu de rappeler que ces jeunes ne sont pas forcément des misérables ni des pauvres compte tenu de leur inscription dans l'économie déviante. De même soulignons aussi que, même si tel était le cas, un pauvre n'est pas forcément un exclu, s'il est inséré dans des réseaux relationnels, familiaux ou communautaires très structurés et inversement un exclu n'est pas forcément un pauvre, bien que les deux phénomènes se renforcent très souvent par un processus cumulatif.

<sup>19</sup> En état d'ébriété ou sous l'emprise de l'alcool, des écarts de comportements sont notés de leur part, lesquels aboutissent à une violence qui n'épargne aucune catégorie.



Par conséquent, c'est cette catégorie de jeunes que nous qualifierons volontiers de *ghettomen* qui a participé à rendre plus visible et plus problématique la question des jeunes. Sous ce rapport, Mamadou Diouf et René Collignon ont eu raison de dire que « la question des jeunes n'est visible, perceptible, que lorsqu'elle devient un objet de controverses dans l'espace public et/ou de perturbations de l'ordre public dans ses registres idéologiques, sécuritaires, moral et culturel » (M. Diouf, R. Collignon, 2001, p.12). En fait, leur rapport à l'alcool fait qu'ils ont souvent des comportements qui sapent les fondements de l'ordre public dans ses différents registres. Sous l'emprise de l'alcool, ils peuvent être par moment verbalement, voire physiquement violents et agressifs. Ce qui renforce davantage leur rejet par les autres membres de la société et par là même leur exclusion.

De ce point de vue, il est clair que ces groupes de marginaux qui sont largement au banc de la société ne peuvent que chercher à s'insérer dans d'autres réseaux de sociabilités, qui ne sont rien d'autre ici que les réseaux de jeunes alcooliques. En fait, l'insouciance dont certains d'entre eux font preuve envers leur avenir, peut être comprise comme la traduction à leur échelle propre du discours social qui laisse partout entendre leur faible poids dans la trame collective, leur absence de valeur personnelle, voire leur indignité. Socialement désinvestis, ils se résignent à une existence indigne et vivent dans la licence et l'exclusion sociale.

En définitive, nos analyses ont permis d'aboutir à la conclusion que l'économie du chanvre, plus que la simple modernité en tant que phénomène universel, a été déterminante dans la transformation assez profonde de la société Karone.

### **Conclusion**

Les rapports qu'une frange importante de la société a dorénavant avec l'argent issu de la culture et du commerce illicite de drogue ont dépouillé la plupart des valeurs qui cimentent la cohésion sociale dans la société karone. Ainsi, de la parenté au respect des personnes âgées, en passant par plusieurs autres valeurs non moins importantes pour la cohésion sociale et/ou communautaire, toutes ces valeurs sont aujourd'hui en train de subir les effets de la logique financière. Le sens est en train de s'évanouir ou de disparaître dans la « spirale de l'argent » (C. Marsan, 2008, p.25). De sorte que le lien social en a également subi une érosion significative. La communauté politique que constitue le village ainsi que la famille, ne joue plus son rôle traditionnel d'intégration au premier chef, tandis que d'autres cadres intégrateurs comme les groupes d'âges sont en voie de disparition. D'où les phénomènes de désaffiliation / réaffiliation qui ont donné naissance à de nouveaux réseaux de sociabilité dont les plus atypiques sont ceux qui ont pour lieux d'élection les maquis. C'est cette catégorie d'exclus qui a rendu plus visible le problème de la jeunesse née avec l'économie du chanvre.

C'est dire donc que cette économie déviante a tellement provoqué des changements profonds au sein de la société karone qu'on ne peut aujourd'hui s'empêcher de s'interroger sur son devenir. Cette interrogation passe de notre point de vue par une critique du capitalisme spontané qui aboutira à une conception renouvelée du changement social.

### **Références bibliographiques**

- BALANDIER Georges, 1974, *Anthropo-logiques*, Paris, PUF.
- CHAPELLIERE Isabelle, ORDIONI Natacha, 1996, *Le changement social contemporain*, Paris, Éd. marketing.
- COLLIGNON René, DIOUF Mamadou, (sld), 2001, *Les jeunes : hantise de l'espace public dans les sociétés du Sud ?* Dakar, IRD, N°18.
- DIOUF Mamadou, COLLIGNON René, 2001, « Les jeunes du Sud et le temps du monde : identités, conflits et adaptations » in *Les jeunes : hantise de l'espace public dans les sociétés du Sud ?* N° 18, Dakar, IRD, p. 5-16.
- DURKHEIM Emile, 1973, *Education et sociologie*, Paris, Seuil.
- GRIMAL Jean-Claude, 2000, *Drogue : l'autre mondialisation*, Paris, Gallimard.
- LY Boubacar, 1997, « Processus de rationalisation et changement des valeurs au Sénégal » in *Revue sénégalaise de sociologie*, N°1, p. 21-59.
- MAKHLOUF Hassane, 2000, *Cannabis et pavot au Liban*, Paris, l'Harmattan.
- MARSAN Christine. 2008, *Réussir le changement. Comment sortir des blocages individuels et collectifs ?* Bruxelles, ed. de boeck.
- MARUT Jean-claude, 2010, *Le conflit de Casamance, que disent les armes*, Paris, Karthala.
- MERTON Robert King, 1965, *Social theory and social structure*, Free Press.
- MOLGAT Marc, 1999, « De l'intégration à l'insertion... Quelle direction pour la sociologie de la jeunesse au Québec ? », in M. GAUTHIER et J-F GUILLAUME (sld), *Définir la jeunesse ? D'un bout à l'autre du monde*, Québec, PUL, p. 77-91.
- MOZZIN-COUNIL Françoise, 1995, *Ensemble face à la drogue. Agir au quotidien*, Lyon, Ed. Chronique sociale.
- ROBIN Nelly, 2006, « Le déracinement des populations en Casamance », *Revue européenne des migrations internationales* [En ligne], vol. 22 - n°1 | 2006, mis en ligne le 01 avril 2009, consulté le 29 octobre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/remi/2723> ; DOI : 10.4000/remi.2723
- SALMANDJEE Yasmina, 2003, *Les drogues : tout savoir sur leurs effets, leurs risques et la législation*, Paris, Eyrolles / Pratique.
- TINE Benoît, 2008, *La toxicomanie, étude sociologique d'une forme de déviance au Sénégal*, Paris, Ed. Publibook.

*Effets de la monétarisation des échanges sociaux dans un contexte d'économie du cannabis  
en Casamance*

TÖNNIES Ferdinand, 1977, *Communauté et société. Catégories fondamentales de la société pure*, Paris, Retz.

WEBER Max, 1971, *Économie et société*, Tome I, Paris, Plon.

ZIEGLER Jean, 1988, *La victoire de vaincus*, Paris, Seuil.